

VENDREDI 8 JANVIER 2021

ÎLE-DE-FRANCE & OISE

L'actualité de vos départements | 60



« On a vécu avec un poêle à pétrole pendant quatre ans et demi »

ÉNERGIE

PAR JULIETTE DUCLOS

QUAND il contracte en 2014, avec sa compagne, un prêt immobilier pour acheter cette maison de 100 m² à Auchy-la-Montagne, David Lebrun l'admet, il ne se doutait pas de ce qui l'attendait. « Je savais qu'il y avait des travaux, mais pas à ce point, se remémore-t-il. On l'a visitée pendant l'été, on ne se rendait pas compte. » Il soupire, en pointant un mur : « Regardez, ça donne directement sur le torchis ! Cette maison a plus de 100 ans, cela devait isoler, dans le temps, mais plus maintenant. »

Dans son salon, l'homme de 51 ans raconte hier les hivers passés à se chauffer tant bien que mal. « On a vécu avec un poêle à pétrole pendant quatre ans et demi, les filles avaient un petit chauffage électrique dans leur chambre », détaille-t-il. Chez eux, les factures grimpaient pour atteindre les 3 000 € par an. Il y avait bien une chaudière au début, mais elle est vite tombée en panne. « On s'est dit tant pis, on ne pouvait pas avancer l'argent pour les réparations. »

Un chantier à 40 000 €

Comme de nombreux habitants du département et d'ailleurs, cette famille a vécu dans ce qu'on appelle une « passoire thermique », ces logements qui ont une consommation énergétique supérieure à 330 kWh par m² et par an. « On a pensé à abandonner, relate David Lebrun. Ma femme avait froid et, pour les enfants, ce n'était pas vivable. » Ce foyer est loin d'être un cas isolé : sur le territoire français, 4,8 millions de logements sont concernés.

Bien décidée à en finir avec ces « passoires thermiques », la ministre du Logement, Emmanuelle Wargon, est venue, hier, chercher l'inspiration chez David Lebrun.

David et sa famille ont habité dans une « passoire thermique » à Auchy-la-Montagne. Mais grâce au dispositif du Pass Rénovation, ils ont pu réaliser des travaux d'isolation.



Auchy-la-Montagne, hier. David Lebrun a pu rénover sa maison : un chauffage à granulés a notamment été installé dans le salon.

« On est là parce qu'on voudrait faire beaucoup plus, assure-t-elle devant un parterre d'élus. On veut apprendre de l'expérience, voir ce qui marche et ne marche pas. » Dans son viseur ? Le Pass Rénovation, un dispositif de la région Hauts-de-France, unique sur le territoire national.

Car pour lutter contre ces habitats énergivores, de nombreux freins subsistent, d'ordre financier notamment. David Lebrun, lui, avait bien tenté de se renseigner auprès de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), mais il fallait avancer les travaux de sa poche. « On rembourse 900 € par mois pour la maison. On ne pouvait pas faire un prêt supplémentaire, même avec des subventions qui rentrent

dans un second temps », explique-t-il. Après des années difficiles, le couple a fini par se rapprocher du Pass Rénovation. Dans la foulée, une étude thermique a été réalisée « pour chiffrer les économies d'énergie ». Ensuite, le système est rodé. « On fait les demandes de subventions, on paye les factures des entrepri-



Moi, je ne gère rien, ce sont eux qui se sont occupés de tout. Ce système-là est vraiment bien.

DAVID LEBRUN, PROPRIÉTAIRE D'UNE MAISON MALISOLÉE

ses et les particuliers nous remboursent par des mensualités », indique Céline Willerval, responsable à Pass Rénovation.

Plus besoin, donc, d'avancer les frais, l'organisme sert d'intermédiaire et de tiers payant... « Il y en avait pour 40 000 € de travaux environ, continue-t-elle. Après, on a échafaudé de notre côté les demandes d'aides, car toutes les subventions ne sont pas toujours compatibles entre elles. » A Auchy-la-Montagne, les travaux devraient se terminer d'ici un mois. « Cela a pris du retard avec le Covid », souffle David Lebrun, le propriétaire. En attendant les doubles vitrages des futures fenêtres, les ouvriers terminent d'isoler les murs avec

de la laine de bois et de roche. Dans le salon, un chauffage à granulés réchauffe désormais toute la maison. « Moi, je ne gère rien, ce sont eux qui se sont occupés de tout, insiste le propriétaire en souriant. Ce système-là est vraiment bien. »

Chaque mois, le foyer doit rembourser entre 45 et 50 € directement au Pass Rénovation. « On a un reste à charge de 10 000 € que l'on va payer sur vingt-cinq ans », précise-t-il. Ce système de « guichet unique », qui centralise les demandes de subventions, a permis la rénovation de 700 maisons individuelles et 1 000 en copropriété dans les Hauts-de-France. Peut-être plus dans les années à venir si le dispositif se généralise par-

tout sur le territoire français ? C'est le souhait de certains. « Des tas de gens sont découragés avant même de commencer ces démarches administratives », estime Franck Billeau, fondateur du Réseau éco-habitat, qui compare la multiplicité de ces financements à un « labyrinthe ».

Des aides qui se multiplient et sèment la confusion

Si les aides se multiplient pour favoriser la rénovation énergétique de ces logements, difficile pour les particuliers de s'y retrouver entre les subventions allouées par les communes, les communautés d'agglomération, le département, la région ou l'Etat.

Ne serait-ce qu'à l'échelle du Beauvaisis, 789 logements privés ont pu bénéficier de subventions, depuis la création du programme « Bien chez soi » en 2015. Et ce n'est pas tout. Dans l'Oise, en 2020, l'Anah a financé la rénovation énergétique de 2 531 habitations, une aide accordée en priorité « aux ménages les plus modestes ». « Si toutes ces aides allaient au même endroit, cela serait vachement plus efficace », conclut Franck Billeau.

Contact : Pass Rénovation, tél. 08.00.02.80.80